

III<sup>ème</sup> ANNEE  
No 12

DECEMBRE  
1900

VENITE ADOREMUS

ANNALES DE L'ASSOCIATION

DES

PRÊTRES-ADORATEURS

TU ES  
SACERDOS  
IN ÆTERNUM  
SECUNDUM  
ORDINEM  
MELCHISEDECH.  
( Ps. cix, 5 )

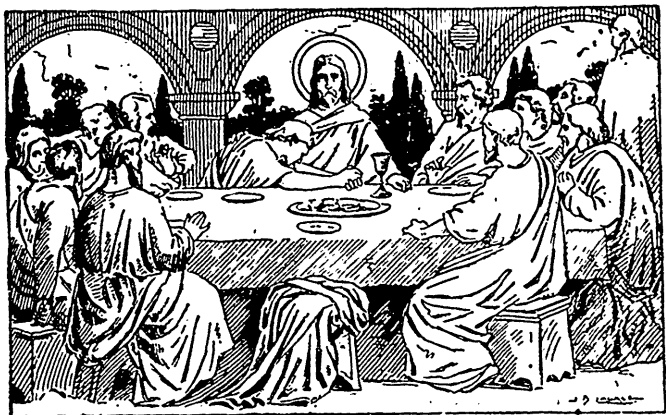


PATER  
TALES QUÆRIT  
QUI  
ADORENT EUM  
IN SPIRITU  
ET VERITATE.  
( JOAN. XIV, 23. )

REVUE MENSUELLE EXCLUSIVEMENT DESTINEE AU CLERGE  
Abonnement : 50 cts.

Paraissant le 1er de chaque Mois.

Centre général de l'Association pour le Canada :  
Montréal, 320, Avenue Mont-Royal.



### Sommaire du Numéro de Décembre 1900 :

Faveur Apostolique à l'occasion du nouveau siècle. — Le Prêtre sanctifié par sa messe. — Retraite mensuelle. — L'Archiconfrérie du Très Saint Sacrement.

## Faveur Apostolique à l'occasion du nouveau siècle.



Nos chers Confrères nous seront sans doute reconnaissants de leur communiquer le décret par lequel le Saint Père accorde une indulgence plénière à tous les fidèles qui, s'étant confessés et ayant communiqué feront *une heure d'adoration*, devant le Saint Sacrement exposé dans la nuit du 31<sup>r</sup> Décembre au 1<sup>er</sup> Janvier.

Regi saeculorum Christo Iesu iam prope labentis aevi finem, novique properantis initia solemniter consecrare omnes, quotquot ubique terrarum sunt, Redemptos maxime convenit ; tum ut pro acceptis ab Illo, elapso praesertim saeculo, beneficiis gratiae peragantur, tum ut in tam adversis rerum vicissitudinibus validiora auxilia ad novum feliciter ineundum Ipse misericors et clemens tribuat.

Quibus superiore anno praeludens Beatissimus Pater et Dominus Noster LEO XIII Decreto S. R. R. C. die 13 Novembris dato concessit ut etiam incipientis Ianuarii anni MCM I media nocte in templis ac sacellis exponi posset adorandum augustissimum Eucharistiae Sacramentum, facta potestate legendi vel canendi eadem hora coram Illo unicam Missam de festo in Circumcisione Domini et Octavæ Nativitatis ; fidelibus autem sive infra sive extra Sacrificii actionem de specilia gratia S. Synaxim sumendi.

Nunc vero cogitanti Beatissimo Patri de novo aliquo stimulo fidelium pietati addendo, tam solemnem eventum, innotuit plures Sacrorum Antistites, piæque Sodalitates in votis habere, ut Christifideles spiritualis Indulgentiarum thesauri divitiis adlecti, undequaque ad Sacrosanctæ Eucharistiae adorationem invitarentur, qui et illatas Numini iniurias reparare, et seipsos Eiusdem suavissimo Cordi harctius coniungere satagerent.

Quæ cum apprimi Eius voluntati responderent, Beatissimus Pater benigne largitus est, ut omnes Christifideles, qui Sacramentali Confessione rite expiati et S. Synaxi refecti in templis ac sacellis, ubi Sanctissima Eucharistia adservatur, coram Augustissimo Sacramento publicæ adorationi exposito a mædia nocte die 31 Decembris ad meridiem usque diei 1 Ianuarii, qua libuerit hora integra orationi vacando etiam iuxta mentem Sanctitatis Suae piæ ad Deum preces fuderint, Plenariam Indulgentiam assequi possint et valeant.

Quantum vero temporis adoranda Eucharistia exposita manere debeat, dummodo intra memoratum duodecim horarum spatium fiat, Sanctitas Sua Ordinariorum prudentiæ reliquit.

Contrariis non obstantibus quibuscumque.

Die XVI Novembris anno MDCCCC: L. S.

S. CARD. CRETONI

*S. C. Indulg. et SS. Reliq. Praefectus.*

FRANCISCVS SOGARÒ, Archiep. Amiden.  
*Secretarius.*

# —• FIN DE SIÈCLE •—



Il va finir le grand siècle si choyé, si vanté, élevé jusqu'aux nues comme le siècle par excellence du progrès et de la liberté. Il va finir ! et bientôt, de lui, il ne restera qu'un vague souvenir, un nom grand et sonore, mais sans réalité : le XIXème siècle ne sera plus.

A cette heure, toujours solennelle dans l'histoire du monde, deux graves devoirs s'imposent à nous, prêtres de Jésus-Christ : L'Action de grâces et la Réparation.

Pour provoquer davantage en nos cœurs ces deux sentiments, jetons un coup d'œil d'ensemble sur le XIXe siècle expirant, faisons son examen de conscience et demandons-nous ce qu'il a été.

1. sous le rapport du bien.

2. sous le rapport du mal.

Pour le bien accompli nous remercierons Dieu, et pour le mal constaté nous lui demanderons pardon au nom du grand moribond.

## I. — Gloires et Bienfaits.

Les bienfaits que le XIX siècle a apportés à l'humanité sont nombreux, et considéré sous certains points de vue ce siècle offre à nos regards de grands sujets de consolation pour une âme chrétienne.

1. Le XIXème siècle a été témoin d'une *efflorescence magnifique de l'Apostolat catholique*.

On a dit et redit que notre siècle avait été pour le catholicisme un siècle de décadence. Eh bien ! n'en déplaise à nos adversaires, le XIXème siècle a été une période durant laquelle les progrès de l'Eglise ont été énormes. C'est l'avis de ceux qui pensent et réfléchissent ; et puisque la statistique est à la mode et se glisse partout, demandons-lui la confirmation de notre assertion.

En 1800, au lendemain de la Révolution qui avait spolié violemment les ressources de l'Apostolat et tari la sève des vocations en dispersant les familles religieuses, la situation des Missions catholiques n'était pas brillante. Quel changement depuis s'est opéré !

Partout nous voyons une germination magnifique de congrégations et de sociétés vouées à l'Apostolat sous toutes les formes. C'est par centaines de mille que l'on a compté en ce siècle les Missionnaires, Frères des écoles et Sœurs de toutes les dénominations, consacrés aux œuvres apostoliques et marchant à l'avant garde de tous les dévouements. Jamais, peut-être, même aux plus beaux jours de l'Eglise, l'armée apostolique n'a été plus nombreuse, plus belle et mieux disciplinée. Et puis, quels héros n'a-t-elle pas fournis ? que de martyrs ont écrit de leur sang des noms nouveaux sur les listes des vaillants soldats du Christ ?

Avec de tels ouvriers, quels progrès n'a pas fait la Propagation de la Foi chez les nations infidèles ?

En Angleterre et en Ecosse, il n'y avait au début de ce siècle que 120 000 catholiques ; à présent, il y en a 2 millions, sous la garde de 3 archevêques, 18 évêques et 2785 prêtres.

En 1800, le cinquième seulement de la population hollandaise était catholique ; la proportion est aujourd'hui des deux cinquièmes.

Pendant ce siècle, le nombre des catholiques est monté en Allemagne de 6 millions à 15 millions ; en Suisse, de 542 000 à 1,170,000 ; en Scandinavie, de 200 à 8000 ; dans la péninsule balkanique, de 270,000 à 640,000 ; en Turquie d'Asie, de 400,000 à 658,000 ; en Perse, de 300 à 10,000 ; dans l'Afrique du Nord, de 15,000 à 500,000.

En Russie, l'Eglise ruthène, qui existait au début de ce siècle, fait place à 10 millions de catholiques latins.

Dans toute l'Afrique, centrale, orientale, occidentale et australe, il n'y avait pas de catholiques en 1809 ; aujourd'hui, il y en a près de 2 millions groupés dans 30 missions que dirigent 250 missionnaires.

En Asie, dans l'Extrême-Orient, le nombre des catholiques est de 1 à 6 millions.

Dans les colonies espagnoles, hollandaises et anglaises de l'Océanie, il n'y avait pas de catholiques en 1800. A présent, ils y sont au nombre de 1 million et demi. Au Canada, le chiffre est monté de 137,000 à plus de 2 millions, et aux Etats-Unis, de 36,000 à 10 millions.

Tous ces chiffres se rapportent à des pays où le nombre des catholiques a grandi dans des proportions plus grandes que le nombre des habitants. Dans les autres pays européens, le nombre des catholiques a suivi le développement de la population.

Ainsi : la hiérarchie fondée, rétablie ou développée en bien des pays ; plus de 100 nouveaux vicariats ou préfectures apos-

toliques ; le Continent noir, l'Asie centrale, et les îles perdues du Pacifique s'ouvrant aux apôtres du Christ, et, ce qui résume tout, plus de 25,000,000 de catholiques devenus les sujets de la Propagande qui n'en comptait que 5,000,000 à peine au commencement du siècle : voilà qui parle éloquemment en faveur de l'Apostolat dans notre siècle.

2. Le XIX<sup>e</sup> siècle malgré ses malheurs, a apporté à l'Église plus d'une renaissance et plus d'une gloire.

La situation de l'Église, à la fin du siècle dernier, était lamentable. La Révolution, broyant et renversant tout, n'avait laissé que des églises ruinées, des prêtres dispersés, pourchassés, des autels abattus, des croix foulées aux pieds ; le Pape lui-même avait connu la prison, l'exil, Savone et Fontainebleau. En un mot, un vent de révolte contre l'Église avait soufflé sur l'Europe chrétienne. Il semblait bien que c'en fût fini de l'Église et qu'elle ne se relèverait pas du coup qu'elle avait reçu.

Laissez passer quelques années : laissez faire le temps et le siècle nouveau ! que voyons-nous ?

Les temples relevés en quelques années de leurs ruines, la hiérarchie reconstituée, les masses profondes de la démocratie accourant vers l'Église comme vers le salut, la papauté brillant d'un nouveau lustre, vénérée par les uns, redoutée par les autres, mais aux rois comme aux peuples dictant des lois et montrant le chemin du devoir, la papauté instruisant les nations abusées, contenant les passions frémissantes, et jetant d'en haut de sa chaire infallible un éclat à nul autre pareil ; éclat de désintéressement, de sainteté, de doctrine, de vérité qui force même ses ennemis à lui rendre hommage.

Voyez donc sur le fond doré du crépuscule dans lequel va se coucher ce siècle se dresser la blanche silhouette de Léon XIII parlant au monde qui l'écoute avec recueillement. Voyez le vieux dôme de St. Pierre ; il frémit, il tressaille sous le flot de la foule qui l'envahit. Voici la procession des peuples, elle arrive à travers tous les océans et les déserts, de tous les quatre vents du monde ; voici les grands et les riches qui viennent eux aussi répandre aux pieds du pape l'or et les bijoux de leur offrande ; voici les rois, les chefs des peuples, qui accourent de tous les coins de la terre saluer Salomon dans la gloire de la sagesse. Oh ! vraiment ! il est grand le prestige moral de l'Église de Rome, il s'impose à tous les esprits ; l'homme de ce siècle ne peut passer sans lui donner un regard.

3. Le XIX<sup>e</sup> siècle a encore été " le siècle de la Charité."

Récapitez les œuvres qui depuis cinquante ans ont surgi parmi nous. Toutes ont tendu la main et l'or y est tombé. Faites le total des aumônes publiques et privées répandues pour les bonnes causes. Comptez ce qu'il a fallu d'or pour bâtir ces hôpitaux, ces écoles, ces couvents, ces églises éparses dans tous les coins du monde. Comptez l'argent donné aux pauvres, aux malades, aux orphelins. Il a fallu des trésors au Pape dépouillé ; le *Denier de St-Pierre* les lui a donnés.

Mais il y a mieux que la charité de l'or, il y a la charité du cœur. Eh bien ! reprenez vos calculs, comptez ces Congrégations sans nombre de Frères Hospitaliers et de Sœurs Hospitalières, Filles de la charité, admirables petites Sœurs des pauvres. Voyez ces jeunes filles par milliers renonçant à tout, faire fi des joies de la vie, mettre sous les pieds la jeunesse, leur avenir, et jusqu'à la mort se vouer aux misérables.

Et les *Conférences de St-Vincent de Paul*, cette autre création de notre époque ! quelles détresses n'ont-elles pas soulées ? — Et les *Cercles catholiques*, les *Crèches*, les *Asiles*, les *bourses du travail*, et bien d'autres, car comment faire l'énumération de toutes les œuvres que la charité a suscitées ?

Oh ! quel admirable livre on ferait, à écrire l'histoire de la charité au XIX siècle ! Sous ce rapport, on peut dire qu'il n'a pas été surpassé.

4. Enfin le XIX siècle a vu un développement admirable du culte du Sacré-Cœur et de l'Eucharistie.

N'est-il pas le siècle qui a vu la glorification du *Cœur de Jésus*, a étudié davantage son amour et s'est efforcé d'y répondre.

Le XVIII siècle avait été froid avec son Jansénisme ; le XIX a été ardent et chaud avec la charité du Cœur de Jésus dont il s'est laissé pénétrer.

N'est-ce pas notre siècle qui a l'image du Cœur Sacré sur les drapeaux de la patrie à Patay, l'érection d'un vaste et magnifique temple dans la capitale du monde civilisé, temple dont toutes les pierres ont été un acte d'amour et de pénitence ? n'est-ce pas, enfin, le XIX siècle qui, sur le point de se coucher dans la tombe, a vu, ce que nul autre avant lui n'avait vu, la Consécration universelle du monde au Cœur de Jésus, faite par le Vicaire même de Jésus-Christ ?

Et l'*Eucharistie* ? Ah ! on peut affirmer en toute vérité que la dévotion fondamentale de notre siècle a été la dévotion au Sacrement auguste de nos autels ; et nul siècle dans l'Histoire ne peut, peut-être sous ce rapport, rivaliser avec le nôtre.

Le XIX siècle a été un siècle eucharistique, parce qu'il a été

une époque éclairée par une affirmation plus solennelle, plus éclatante, plus universelle de la présence de Jésus au Sacrement ; une époque où l'Eucharistie a été plus répandue, plus reçue et est devenue l'aliment ordinaire de tous les chrétiens, le moyen de sanctification par excellence. A notre époque de luttes plus acharnées, de négations plus radicales, l'Eucharistie n'est-elle pas devenue l'affirmation la plus catégorique du Christ, le moyen le plus employé pour lui ramener les âmes égarées, et pour remplir d'une foi plus vive, d'une charité plus féconde les âmes chrétiennes.

Ce siècle a vu l'exposition du Très-Saint Sacrement devenir de plus en plus fréquente ; les Quarante-Heures se répandre partout ; les Congrès les plus solennels se réunir à la gloire de l'Eucharistie ; les Adorations Nocturnes et Diurnes, les Gardes d'honneur, les Aggrégations eucharistiques se multiplier ; enfin des Ordres religieux se fonder avec la fin unique d'adorer perpétuellement et de glorifier le Saint Sacrement exposé ?

Nous n'entrons pas dans le détail de toutes ces œuvres, mais nous ne pouvons passer sous silence l'une des principales, celle qui a déjà eu et qui est appelée à avoir sur la piété chrétienne une action de plus en plus grande : l'œuvre fondée au milieu de ce siècle par le *Serviteur de l'Eucharistie*, le *Revd. Père Eymard*. Deux sociétés religieuses exclusivement vouées à l'Eucharistie, et de jour en jour plus prospères, celle des *Prêtres* et celle des *Servantes* du Très-Saint Sacrement, lui doivent leur existence. De cette famille religieuse, rayonnent une multitude d'œuvres eucharistiques, parmi lesquelles l'*Association des Prêtres-Adorateurs* est sans contredit la plus belle, la plus glorieuse à Notre-Seigneur puisqu'elle tend à lui former, en son Sacrement, une cour tout entière composée d'âmes sacerdotales. Tous ces faits ne vérifient-ils pas pleinement la dénomination que l'on a appliquée à notre époque, de *Siècle de l'Eucharistie* ?

5. A toutes les considérations précédentes, nous pouvons ajouter les nombreux *avantages temporels* que le dix-neuvième siècle a apportés à l'humanité :

Notre siècle n'a-t-il pas vu les admirables développements de l'industrie et du commerce mettre aux mains de l'humanité souffrante mille commodités, mille ressources, mille facilités pouvant lui procurer un plus grand bien-être ?

La science s'est courbée au service de l'homme avec une docilité surprenante, la Nature a révélé ses secrets, les distances ont disparu, les barrières entre peuples se sont abaissées, les relations sont devenues plus faciles.



Ce sont là, direz-vous, bienfaits peu dignes d'attention, avantages de moindre importance. Oui ; mais pourquoi, en passant ne pas bénir le Dieu qui nous les a octroyés ?

\*  
\*  
\*

Tels sont les bienfaits les plus importants que notre siècle a apportés au monde ; voilà ses gloires véritables, et les vrais titres qu'il a à notre admiration.

Eh bien ! qu'à la vue de ces faveurs, dont notre siècle a été comblé, de ces grandes choses que Dieu lui a donné d'accomplir, et de ces splendeurs dont il l'a couronné, la reconnaissance jaillisse de nos cœurs vive, profonde et sincère.

La reconnaissance est peut-être la vertu la plus oubliée, celle qui se rencontre le plus rarement sur la terre. Et cependant, notre divin Maître y tient, car son Cœur se plaint de l'ingratitude des hommes comme d'un de ses plus cuisants tourments.

Eh bien ! à la fin de ce siècle ne manquons pas, nous du moins, chers confrères, à ce devoir de la reconnaissance filiale, acquittons nous-en au nom de tous les hommes de notre siècle, et faisons monter vers Dieu la louange et la gloire à laquelle il a droit de la part de ses créatures.

## II.—Crimes et Exces.

UN autre devoir qui s'impose à nous en cette fin de siècle, c'est le devoir de la *Réparation*.

Oui, si un regard rapide jeté sur le siècle qui meurt a, sous certains points de vue, de quoi nous porter à la reconnaissance et à la joie, il ne nous offre aussi, hélas ! que trop de sujets de douleur et de réparation.

Quel est le péché du siècle finissant ? Ce n'est pas l'hypocrisie, le mensonge de ceux qui veulent continuer à paraître bons et chrétiens sans l'être, comme aux siècles passés ; c'est la violation ouverte, publique de la loi de Dieu, érigée comme en principe universel au grand préjudice des âmes faibles, lâches, pusillanimes.

Sur ce mal général de notre siècle germe toute une malsaine efflorescence de scandales divers :

### I. *L'orgueil et la négation scientifique.*

Depuis que la nature a livré aux savants ses secrets, ces orgueilleux ne permettent pas à Dieu de réserver les siens ; au nom de la science, la foi reçoit un acte de décès. Supersti-

tieux devant les mystères de la nature, ces hommes deviennent arrogants en face des mystères de Dieu ; et si vous leur dites qu'il y a du feu en enfer, ils souriront agréablement, parce qu'ils ne l'ont pas analysé ; mais si vous leur dites que la Terre ou Mercure pèse tant de kilogrammes, ils feront acte de foi comme s'ils avaient contrôlé les balances. Aujourd'hui les abus de l'expérimentation ont coupé les ailes de l'esprit humain pour lui donner quatre pieds, l'intuition des âmes a été remplacée par les microscopes et les télescopes. Et alors que nos aïeux des grands siècles étaient toujours modestes quand ils faisaient leurs découvertes dans le domaine de la pensée, et en renvoyaient la gloire à Dieu, aujourd'hui l'homme plongé dans les bas-fonds du monde matériel, se pose en rival du Créateur ; et quand il tient les éléments renfermés dans ses creusets, il se croit et se dit *dieu*. Oui, un des crimes de notre époque a été celui de l'orgueilleux Lucifer.

20 Le *scepticisme* dans le domaine des croyances.

Dans notre siècle on a tout nié : la vérité naturelle, l'ordre moral, l'idéal, mais surtout la vérité surnaturelle et la vertu. On a affirmé et redit sur tous les tons que le Christ n'était qu'un mythe, et son Evangile une allégorie ; que son œuvre, l'Eglise, avait fini son temps et que ce qui en reste encore n'était que le souffle pénible d'une lente agonie. Leurs Juliens l'Apostat, nos ennemis disaient : l'Eglise n'a que trois cents ans d'existence ; de nos jours on dit : l'Eglise n'a plus devant elle que trois cents ans d'avenir. Au Christ ils ont dit avec dédain : "Nomen habes quod vivas et mortuus es !"

Le Scepticisme a encore nié la possibilité de la vertu chrétienne comme une chimère, et ses 19 siècles de sainteté, où il les a révoqués en doute, ou il les a expliqués par l'hallucination, l'hypnose, le fanatisme. "Non est qui faciat bonum, non est usque ad unum," a-t-il affirmé.

La Philosophie elle-même, cette "science de la vérité" a fait fausse route, et elle qui avait reçu pour mission sacrée de conduire les âmes vers le vrai, le beau et le bon, elle les a menées aux abîmes du doute avec Jouffroy et Cousin, de l'incroyance avec Taine, Renan, Jules Simon, du rationalisme avec Kant, Comte, Littré, et du sensualisme avec Cabanis, Volney, Broussais, Fourier et St-Simon.

Elle s'est donc réalisée la parole de nos Sts. Livres : "*Defecerunt scrutantes scrutatio* : ils se sont trompés, ils ont erré dans leurs investigations et dans leurs pensées, parce qu'ils vous ont rejeté, ô mon Dieu."

### 3. *L'Athéisme public.*

Comment énumérer les crimes de la politique contemporaine contre Dieu? Elle le chasse des constitutions, et le détrône de son règne social; elle le bannit des transactions internationales, du conseil des peuples où trois idoles ont usurpé sa place: la force, la ruse, le succès. Et alors, l'on voit surgir des lois faites en dehors de l'Eglise, contre ses dogmes, sa morale, sa discipline; les principes s'oblitèrent, le droit est ridiculisé, les peuples comme leurs maîtres s'accoutument à ne croire plus à rien qu'à leurs intérêts. Le suffrage universel s'érige en maître souverain, en juge sans appel des questions de vérité, de justice et de morale. Enfin, J. C. N. S. est en droit et en fait exclu du gouvernement des sociétés, qui ne veulent plus relever que d'elles-mêmes, asservissant partout les choses spirituelles à la suprématie temporelle.

Voilà bien le crime des nations et des gouvernements révoltés contre Dieu et son Christ: "adstiterunt reges terræ et principes adversus Dominum et adversus Christum Ejus." (Ps. II.)

Sous l'influence de cet athéisme officiel, n'a-t-on pas vu, en cette fin de siècle, toutes les nations, tous les peuples, toutes les tribus qui sont sous le soleil, tous les rois et les puissants du jour, invités par la France, reine des arts, des sciences et des idées, à une grandiose manifestation d'où le Créateur seul était exclu?

Aussi, cette *Exposition* n'a-t-elle été qu'un corps merveilleux mais sans âme, car, ô Christ Rédempteur, vous n'y étiez pas!

### 4. *La persécution contre Dieu et les attentats contre l'Eglise.*

Arrivé à un certain point d'intensité, l'incrédulité, l'athéisme se font persécuteurs. C'est ce que l'on a vu dans ce XIXe siècle. Né dans la boue sanglante de la Révolution, il s'est déroulé et se termine dans la persécution tantôt violente, plus souvent hypocrite. Et pour mener cette campagne de haine, des meneurs ont paru, des bataillons se sont levés, des armées se sont formées; ce sont les Sociétés secrètes. La Franc-maçonnerie vomit de ses repaires d'abominables doctrines, en sature les masses, les enivre de haine afin de les précipiter ensuite contre le Christ et son Eglise.

Les actes ont parfois répondu aux paroles. C'est ainsi que ce XIXe siècle a vu la spoliation la plus inique de l'histoire se perpétrer tranquillement au préjudice du Pape; l'inique oppression du despote moscovite peser sur la malheureuse Pologne parce qu'elle était fidèle au Christ; des mesures coer-

citives et persécutrices prises contre l'Eglise catholique, en bien des pays, à l'instigation d'un libéralisme intolérant ; des religieux, chassés, dispersés aux quatre coins du monde pour les empêcher de faire du bien et de se sanctifier ; des lois s'édicter pour soustraire à toute influence surnaturelle l'âme de l'enfant, la formation de la jeunesse, même l'agonie des mourants dans les hôpitaux ; des atteintes graves enfin portées à la sainteté et à l'indissolubilité du mariage, en le transformant en un contrat civil, rescindable à volonté.

Oh ! vraiment ! il semble que les ennemis du Christ aient fait leur la parole du Psalmiste : " Détruiscus son empire, jusques aux fondements."

5. Enfin, le *Naturalisme dans les mœurs*, voilà le dernier des grands maux de notre siècle.

Une société sans croyances, révoltée contre Dieu, ne peut être qu'une société sans morale. C'est bien ce qui est arrivé.

Notre époque a vu s'afficher au grand jour la morale indépendante, cette monstrueuse règle des mœurs d'une société abâtardie. Le théâtre est devenu une école de corruption, l'art un scandale, et la presse contemporaine une provocation incessante aux pires passions. Le foyer familial lui-même n'est pas respecté.

N'est-il pas vrai que le scandale s'affiche sans pudeur dans toutes les villes comme dans les campagnes ?—qu'est-ce donc que ces livres, que ces journaux, que ces placards infâmes salissant les murs, sinon le scandale, non-seulement accepté et subi, mais provoqué, suggéré avec tous les raffinements de la réclame moderne ?—On ne se contente pas de faire montre des vices les plus honteux, on veut encore les propager.

Aussi les meurtres, les vengeances, les suicides, les impiétés de tout genre que la presse quotidienne enregistre chaque matin, souvent avec une complaisance cynique ; les divorces, les coups de bourse malhonnête, les fortunes amassées par des spéculations inavouables, les scandales de tout genre, est-ce que tout cela n'a pas une publicité immense, retentissante, démoralisante et souverainement outrageante pour Dieu, l'auteur de la loi naturelle ?

De quels désordres le siècle finissant ne nous donne-t-il pas le spectacle ? Désordre dans l'état politique follement émanicipé de l'autorité de Dieu ; désordre dans l'édifice social, sapé par le socialisme ; désordre dans la croyance religieuse, ébranlée par l'effroyant spectacle de l'athéisme d'état ; désordre des intelligences fermées aux principes lumineux de la

foi, des volontés alanguies ou désesparées, des passions qui ont secoué le joug de la conscience et du devoir. Le désordre est partout.

Ces excès et ces crimes appellent des réparations ardentes de notre part.

La prière du juste continuée avec constance a beaucoup d'empire sur le cœur de Dieu, nous dit l'Écriture. Et, en effet, Dieu a souvent révélé à ses fidèles serviteurs, que s'il n'avait pas vengé telle injure adressée à sa Majesté, c'était grâce à leurs prières, à leur larmes, à leurs macérations.

Le monde passe à côté des monastères, de ces sortes de prisons où s'enferment à tout âge des âmes qui, n'ayant rien à expier pour elles-mêmes, se font victimes pour les autres. Il passe sans comprendre en souriant de dédain, ou en frémissant de colère. Et cependant, où en serait le monde, si pour faire contrepoids à ses plaisirs, à ses rapines, à ses crimes de toute sorte, les saintes âmes n'entassaient dans l'autre plateau de la balance leurs prières et leurs pénitences?

Mais si le devoir de réparer incombe à tous les chrétiens et aux religieux, c'est bien surtout le prêtre qu'il oblige, car le prêtre est par nature un *réparateur* pour les péchés du peuple.

Réparons donc, chers confrères, en ces dernières heures d'un siècle qui va mourir ; unissons nous dans une supplication ardente et décuplons par cette union la force de nos réparations. Pleurons entre le sanctuaire et l'autel les excès de notre temps, les crimes des sociétés, les révoltes des peuples, les prévarications des hommes.

Et comment réparerons nous ? En opposant aux vices du siècle l'exemple de nos vertus ; à son orgueil notre humilité, à son scepticisme notre foi vive, à sa révolte notre obéissance, à sa corruption notre sainteté de vie.

Nous recourrons aussi aux ressources multiples que l'esprit de réparation a fait surgir de nos jours : Adorations Nocturnes, Heures saintes, Gardes d'Honneur, Communions Réparatrices. Favorisons parmi nos ouailles ces saintes industries. Nous procurerons ainsi une grande gloire à N.-S. résidant en son Sacrement ; car, ne l'oublions pas, tous les péchés des hommes, tous les crimes du siècle ont leur contrecoup douloureux sur la personne du Christ-Roi présent au milieu de nous.

Cependant, il est une réparation infiniment plus chère à Dieu et plus puissante que toutes les autres, et que nous seuls prêtres pouvons offrir : c'est l'intercession même du Sang rémpteur versé sur l'autel. Jésus n'a pas été seulement répa

## SUJETS D'ADORATION

A l'usage des Prêtres-Adorateurs.

N<sup>o</sup> 39

Devoirs du Prêtre envers le prochain :

L'Administration des Sacrements.

## I. — Adoration.

*Sic nos existimet homo ut ministros Christi, et dispensatores mysteriorum Dei. Hi. jam quæritur inter dispensatores ut fidelis quis inveniat. (1 Cor. IV, I, 2).*

Comme Jean-Baptiste, c'est nous qui conduisons les âmes à Jésus par le bon exemple ; mais là ne s'arrête pas notre pouvoir : plus puissants que le Précurseur, nous leur communiquons la vie surnaturelle par les Sacrements.

Les Sacrements ! — y a-t-il rien dans l'Eglise de plus précieux et de plus saint ? — Nous le disons tous les jours au peuple, les Sacrements sont les *sources*, les *canaux* qui conduisent la grâce dans les âmes ; et toutes les grâces nous étant acquises au prix du sang de Jésus-Christ, nous ne pouvons rien imaginer de plus saint que les Sacrements qui les confèrent.

Les Sacrements sont des *forces*. L'idée de force est l'idée même du Sacrement ? C'est la force de Dieu communiquée à nos âmes pour les purifier, les sanctifier, nous aider à pratiquer le bien et à triompher du mal. Qui ne comprend que les âmes avaient besoin de ce secours ? L'homme de sa nature est faible. Il l'est davantage depuis la chute. La volonté blessée, mutilée par le péché, est impuissante par elle-même, non seulement à observer les conseils évangéliques, mais même à accomplir les commandements. Notre-Seigneur, Rédempteur des hommes, s'est ému de tant de faiblesse, il a institué les Sacrements. Il a créé dans son Eglise ces moyens merveilleux qui aident les hommes à opérer leur salut.

Or c'est le prêtre qui, en vertu d'une vocation spéciale, a été choisi pour être, auprès des âmes, le ministre des Sacrements de la vie et de la grâce du Christ : *Sic nos existimet homo ut ministros Christi et dispensatores mysteriorum (id est sacramentorum) Dei.*

Quelle n'est pas la grandeur, la noblesse, la sainteté de ces sublimes fonctions dévolues au pauvre fils d'Adam en vertu de l'ordination !

Est-ce que, par là, le prêtre ne continue pas sur la terre l'œuvre de Jésus Christ, c'est à dire la sanctification des âmes ? Est-ce que le prêtre, en tant que ministre des Sacrements, n'accomplit pas en réalité une œuvre divine ? Est-ce qu'il n'est pas un autre Jésus-Christ, se confondant pour ainsi dire avec l'adorable personne de son maître, quand il administre les Sacrements et produit la grâce ? *Pro Christo legatione fungimur.*

O dignité vraiment admirable confiée à de pauvres mortels ! Ministère sublime, redoutable même à des anges, que celui qui consiste à produire la vie surnaturelle dans les âmes ! Et c'est moi, ô mon

## ANNALES DE L'ASSOCIATION

Dieu, que vous avez choisi pour m'y élever ! Je me confonds devant vous dans ma bassesse et mon néant, je reconnais que c'est vous, ô mon maître, qui êtes le principal *auteur* des Sacrements, la *cause* de la grâce qu'ils produisent et que je n'en suis, moi, que le ministre secondaire et l'indigne instrument : la fécondité de ma parole, l'efficacité du Sacrement, tout vient de vous, ô Jésus ; je suis heureux de le proclamer, car la première qualité d'un fidèle dispensateur, c'est de rapporter à son maître tout honneur.

Je vous adore, Seigneur Jésus, instituant les Sacrements de la Loi nouvelle, et par ces moyens communiquant aux âmes la vie surnaturelle ; or c'est par la main et la bouche de vos prêtres qu'il vous a plu de départir ces dons divins. Je fais un acte de foi à cette mystérieuse disposition de votre sagesse, et à la nécessité qui m'incombe d'être un fidèle dispensateur de vos Sacrements, si je veux réaliser la fin de mon Sacerdoce.

### II — Action de grâces.

1. Je vous remercie, ô Jésus, de ce que vous communiquez à vos fidèles au moyen des Sacrements, les *forces vives* dont ils ont besoin pour s'élever à la vie surnaturelle. Je vous remercie de ces secours puissants fournis à leur infirmité, de ces sources de vie ouvertes dans votre Eglise.

Quelle n'est pas l'*utilité* souveraine que les chrétiens retirent de ces moyens de salut ? Ce n'est que par les Sacrements que les âmes sont sauvées. Par eux la justice s'établit dans les cœurs, par eux elle croît et se développe, par eux elle est réparée après avoir faibli, par eux enfin elle est consommée dans la sainteté. Plus les âmes usent des Sacrements, plus aussi elles croissent dans la vertu et la grâce du salut.

Quels *bienfaits* inappréciables ne découlent donc pas à chaque instant, sur la sainte Eglise du Christ, de l'administration des Sacrements ? Et que de maux atteindraient les âmes si cette divine institution venait à cesser ? Pour s'en convaincre il suffit de jeter les yeux sur les églises hérétiques où l'économie des divins Sacrements a été abolie. Pour tous ces bienfaits, pour tous ces secours que les Sacrements apportent aux hommes depuis le berceau jusqu'à la tombe, remercions Jésus-Christ leur suprême Auteur.

2. Remercions aussi le Souverain Prêtre, de nous avoir choisis pour les dispensateurs de ses Sacrements, les coopérateurs de son action sanctificatrice.

Par là, le prêtre qui a renoncé à la fécondité dans l'ordre naturel, devient la source et l'agent de la vie surnaturelle des âmes ; il est donc d'une *paternité* bien plus glorieuse que toutes celles de la terre. C'est lui qui prononce, dans le royaume des enfants de Dieu le *Crescite et multiplicamini* par où s'opère une génération spirituelle et ineffable. Il est le ministre de la justification des âmes, car la justification procède de la grâce, et la grâce c'est lui qui la donne aux âmes par les Sacrements. Par le *Baptême*, il crée des enfants à Dieu et à l'Eglise ; par la *Confirmation*, il lui fournit des soldats, par l'*Eucharistie* il nourrit la famille divine, par la *Pénitence* il fait du pécheur pénitent un juste, cher au cœur de Dieu, par l'*Extrême-Onction* il achève de purifier de ses souillures l'âme qui va retourner à son Dieu.

### DES PRÊTRES-ADORATEURS

Qui saurait dire ô prêtre de Dieu, l'étendue des richesses que Dieu a mises entre tes mains ? Grâce de purification, de justification, d'expiation, de perfection des âmes. Et c'est toi qui as charge de les répandre sur les fidèles pour les faire abonder en toutes sortes de biens : *Ecce constituit te super universam terram Ægypti*. Comme Joseph, tu peux dire aux hommes : *Venite et ego dabo vobis omnia bona*, venez et je vous appliquerai tous les fruits de la passion et de la mort de notre Sauveur : je vous donnerai ce que vous pouvez désirer de meilleur : *medullam terræ*.

O prêtre, remercie ton divin Maître de la part privilégiée qu'il t'a faite.

### III. — Réparation.

L'obligation d'administrer les Sacrements étant l'une des principales et des plus graves du prêtre, il lui importe de se bien convaincre des *devoirs généraux* qui découlent pour lui de cette obligation.

1. Il doit d'abord avoir la science des Sacrements, c'est-à-dire en bien posséder la théorie complète puisée dans la théologie, en bien comprendre l'excellence, la nature, les énergies et l'efficacité. Pourquoi le prêtre ne ferait-il pas souvent porter ses études, ses lectures, ses méditations sur un sujet si important de son ministère ?

2. Le prêtre doit aussi faire tous ses efforts pour attirer les fidèles à la fréquentation des Sacrements. Qu'il est nombreux, hélas ! le nombre de ceux qui, à notre époque surtout, s'abstiennent de ces moyens de salut ! Or, cela ne viendrait-il pas de ce que nous n'appelons les fidèles à la pratique des Sacrements que *froidement*, sans conviction, *faiblement*, *rarement*, et par suite *inutilement*. L'humanité est malade : nous employons-nous à la guérir en la rapprochant avec un zèle persévérant de Jésus-Christ son céleste médecin, et des sources du salut, les Sacrements ?

3. Administrons-nous les Sacrements avec *fidélité* ? Respectons-nous avec un soin scrupuleux la matière la forme qui constituent la substance du Sacrement, en nous gardant bien des matières douteuses, impropres ou altérées ? Nous conformons-nous exactement aux *rites sacrés* que le prêtre doit observer dans leur administration, ce qui suppose que nous avons de ces prières et de ces cérémonies une connaissance parfaite, détaillée ? Que d'omissions, d'altérations, de négligences !

4. Administrons-nous les Sacrements, avec la *sainteté requise* ? *Sancta sancta tractanda sunt*. C'est l'état de grâce qui est ici demandé. On frémit en pensant à la série de profanations sacrilèges que l'on commettrait en s'ingérant, coupable de péché mortel, dans l'administration des Sacrements. L'occasion de les conférer se présentant à chaque instant, et la nécessité de les administrer étant souvent impérieuse, quel malheur si l'on n'était pas continuellement disposé à le faire sans crime ! *Sic ministrent, nullum crimen habentes*.

5. Il faut encore nous comporter *digne, attente ac devote*, dans la confection des Sacrements. *Digne*, contenance grave, modeste, qui édifie et en impose aux fidèles ; *attente*, pureté d'intention ravivée et  
i e par Dieu, n'ayant en vue que sa gloire et le salut des âmes ;



## ANNALES DE L'ASSOCIATION

*devote*, avec piété, après nous être recueilli un instant et avoir imploré le secours divin par la prière, nous plaçant dans de profonds sentiments d'humilité à la pensée des grandes choses que nous accomplissons.

6. Nous devons encore administrer les Sacrements : avec *discernement*, sachant distinguer les indignes et les en éloigner jusqu'à meilleures dispositions. Il appartient en effet aux ministres de Jésus-Christ d'apporter tous leurs soins à ce que les fidèles reçoivent les sacrements avec le respect et la dévotion convenable ; avec *esprit de zèle*, étant toujours disposés à conférer les sacrements en n'importe quel temps, et aussi souvent que les âmes le désirent, sans acception de personnes, sans montrer de la mauvaise humeur, et sachant, s'il le faut, braver bien des fatigues. "*Ministerium tuum imple.*"

7. Enfin, le prêtre doit tâcher de *profiter lui-même* des Sacrements qu'il administre aux autres. Il ne doit pas le faire mécaniquement, ni croire que tout est bien quand il s'est conformé aux prescriptions liturgiques, s'il ne se met en peine de transformer cette fonction si importante en une œuvre de sanctification pour lui-même. Serait-il vrai que le prêtre peut sauver les autres et se perdre lui-même ! Le saint prêtre ne se laisse jamais dérober par la routine les fruits de son ministère.

Examinons-nous bien sur tous ces devoirs de l'administration des Sacrements : voyons si nous sommes des dispensateurs fidèles, reconnus comme tels par la voix de nos ouailles : *Sic nos existimet homo ut ministros Christi... Hic jam quaritur, inter dispensatores ut fidelis quis inveniatur.*

Sommes-nous des dispensateur infidèles ? — Attention : Notre-Seigneur nous dira un jour : *Redde rationem villicationis tuæ.*

Sommes-nous des dispensateurs négligents ? — Méditons ces redoutables paroles. *Maledictus qui facit opus Dei negligentur.*

Gémissons aux pieds de Notre-Seigneur et prenons de bonnes résolutions.

### IV. — Prière.

Demandons à Notre-Seigneur deux grâces importantes. Pour les *chrétiens* d'abord, une intelligence plus grande des Sacrements, de leur importance, de leur efficacité, en même temps qu'une plus grande fidélité à s'en approcher souvent. Demandons la disparition de ce mal des sociétés chrétiennes : l'abstention, l'éloignement des sacrements, surtout pour les hommes.

Demandons pour *nous* la grâce d'être de fidèles administrateurs des Sacrements, nous souvenant que c'est là une de nos plus graves obligations.

Seigneur Jésus, qui avez daigné nous faire vos coopérateurs dans l'ordre de la vie surnaturelle, donnez-nous l'esprit et la sainteté de notre état et que votre grâce puissante nous tienne toujours à la hauteur de nos fonctions sacrées !



rateur sur le Calvaire, il y a 19 siècles, il l'est encore tous les jours dans le sacrifice de la croix renouvelé à l'autel. Offrons souvent à Dieu ce sacrifice auguste en esprit de réparation ; élevons vers le ciel irrité la douce et sainte Victime, poussons vers le trône du Père la clameur divine " cum clamore valido offerens," (Hebr. v. 7); et le Père fera descendre sur le monde le pardon.

\* \* \*

Pour traduire en actes les sentiments que nous avons essayé d'exciter en nous par ces considérations, et pour répondre aux vœux de Léon XIII, préparons, chers Confrères, pour la dernière nuit de ce siècle expirant, une grande manifestation de reconnaissance, d'amour et de réparation au Christ-Roi de nos tabernacles. Invitons nos fidèles à s'unir à nous pour cette œuvre de haute convenance ; déployons les solennités du culte le plus beau, montrons aux âmes leur Sauveur dans les rayons du soleil d'or, et que le coup fatidique qui ouvrira la porte à une ère nouvelle, trouve à l'autel des prêtres du Seigneur élevant dans leurs mains la Rançon du passé et le Gage d'espérance pour l'avenir.

De nous il dépend, ô prêtres, que le dernier rôle, la dernière pulsation, le suprême soupir du XIX siècle expirant n'appartienne qu'au Dieu immortel.

" Regi sæculorum immortalis."

E. G.



## LE PRÊTRE SANCTIFIÉ PAR SA MESSE

### III. — L'autorité de l'Eglise.



L'autorité de l'Eglise vient ajouter son poids décisif à ce que démontrent déjà si clairement l'exemple du Prêtre parfait et la nature du Sacrement de l'Ordre : à savoir que le saint Sacrifice, étant la fin principale et l'acte essentiel du sacerdoce, doit être aussi la règle souveraine de la vie sacerdotale.

I. — Nous souvient-il de ce moment solennel, à toutes les heures de notre vie, où le Pontife consécrateur, ayant terminé l'ordination des ministres inférieurs et s'étant assis au

fauteuil, comme un docteur en sa chaire et un juge sur son siège, il ordonna à l'Archidiacre d'appeler les candidats au sacerdoce? *Accedant qui ordinandi sunt ad ordinem presbyteratus!* Notre nom sonna parmi les noms de nos frères, comme un appel descendu d'en haut, qui nous fit tressaillir d'allégresse et de crainte : et, portant sur nos bras le signe du joug du Seigneur qui allait tout à l'heure être posé sur nos épaules, nous vîmes nous agenouiller aux pieds de l'Évêque dans l'attitude de disciples humbles et dociles, prêts à tout entendre, décidés à tout promettre, pour être rendus capables de l'incomparable dignité que la toute gratuite munificence de Dieu daignait nous conférer.

Et la voix du Pontife, grave et lente, comme écrasée sous le poids de la responsabilité qu'il affrontait en nous ordonnant, disait :

“O Fils bien-aimés qui allez être consacrés en la charge du sacerdoce, mettez tous vos soins à le recevoir ; et quand vous l'aurez reçue, à le bien remplir. L'office du prêtre est d'offrir le Sacrifice, de bénir, de conduire le peuple, de prêcher et de baptiser.”

Et après quelques instructions élevées sur l'admirable harmonie des différents ordres qui composent l'unité spirituelle du corps du Christ et qui consacrent les prêtres au service des Evêques, comme les disciples étaient les coadjuteurs des Apôtres, le Pontife, revenant à cette première fonction du sacerdoce qui est “d'offrir : *Oportet offerre,*” nous adressa les solennelles recommandations qui suivent :

*Agnoscite quod agitis.*

*Imitami quod tractatis : quatenus mortis Dominicæ mysterium celebrantes, mortificare membra vestra a vitiis et concupiscentiis omnibus procuretis.*

*Sit doctrina vestra spiritualis medicina populo Dei.*

*Sit odor vitæ vestræ delectamentum Ecclesiæ Christi, ut prædicatione atque exempto ædificetis domum, id est, familiam Dei ;*

*Quatenus nec nos de vestra protectione, nec vos de tanti officii susceptione, damnari a Domino, sed remunerari potius mereamur.*

Relues et méditées après plusieurs années de sacerdoce, combien graves nous apparaissent ces paroles ! Elles ont nettement pour but d'avertir ceux qui ne craignent pas d'affronter la charge redoutable du sacerdoce des lourdes obligations qui vont peser sur leurs épaules. Encore que ces paroles ne soient pas à proprement dire des paroles sacramentelles, elles sont

augustes et sacrées comme toutes celles que l'Eglise met sur les lèvres de ses Pontifes et de ses prêtres pour préparer la confection ou l'administration des sacrements. Elles portent en elles un caractère d'autorité emprunté à l'Eglise qui les dicte, au Pontife consécrateur qui les prononce sur les ordinands, ses disciples et ses sujets. Sans être un commandement ordonnant des obédiences précises, elles sont l'expression d'une nécessité découlant de l'ordination même et de la nouvelle situation où va entrer l'ordinand en gravissant le dernier degré de l'Ordre et en montant au saint autel, non plus en ministre du prêtre, mais en prêtre, ministre visible du Souverain Prêtre invisible ; elles sont aussi l'expression de la volonté de l'Eglise, formulant aux nouveaux prêtres le programme de leur vie sacerdotale. Ce qu'elles demandent est si important, que de son accomplissement ou de sa négligence dépend la récompense ou la condamnation éternelle de l'ordinand et du Pontife lui-même : l'ordinand pour avoir osé s'ingérer en une si grande dignité sans en vouloir tenir toutes les obligations ; le Pontife pour avoir promu un incapable ou un indigne : *Quatenus nec nos de vestra provectione. nec vos de tanti officii susceptione, damnari a Domino, sed remunerari potius mereamur.*

Ces obligations sont générales et se réduisent à trois chefs qui embrassent toute la vie du prêtre et résument tous ses devoirs : la purification des vices et des convoitises de la nature pécheresse :—la doctrine assez sûre et assez lumineusement donnée au peuple pour lui être remède de vie ;—la sainteté des œuvres, répandant dans la maison et dans la famille de Dieu les parfums réconfortants de l'édification et l'attraction du bon exemple.

II.—Mais ce qui est remarquable et vient avec une autorité irréfragable soutenir la thèse de l'influence souveraine que doit exercer sur la vie sacerdotale le saint Sacrifice, c'est que le Pontife, qui parle en la personne de l'Eglise aux ordinands, appuie l'obligation de ces grands devoirs sur la célébration de la Messe, et qu'il en présente même l'exécution comme la reproduction nécessaire, dans leur vie personnelle et dans leur ministère auprès des âmes, de l'auguste fonction célébrée par eux à l'autel.

*Agnoscite quod agitis.* Comprenez bien ce que vous faites, et quelle est la nature et quelle est l'importance et quelles doivent être les conséquences de la grande action, de l'Action par excellence, que vous accomplissez à l'autel dans le silence auguste et sacré ou dans la pompe solennelle de l'unique Sacri-

—fice. Mettez-y assez d'attention, pénétrez-le assez pour en comprendre le sens, les leçons et les conséquences pour votre vie : *Agnoscite quod agitis !* Comprenez-le assez pour être capables de l'imiter, de vous en inspirer pour votre conduite et de le reproduire moralement dans votre vie personnelle et dans votre ministère : *Imitamini quod tractatis !*

Oui, c'est jusque là que va le lien qui rattache la vie du prêtre à son sacrifice, que celui-ci soit le type et l'exemple de celle-là, et celle-la une copie et une reproduction de celui-ci. *Imitamini* : transportez ce grand hommage public de religion dans votre vie personnelle ; que la religion théorique du sacrifice de louange se continue en l'oblation pratique de vos œuvres ; que la pureté, la doctrine et les vertus du Prêtre invisible du sacrifice eucharistique apparaissent dans la vie du ministre visible ; que la victime offerte à l'autel entraîne en son immolation les sens et le cœur de celui qui a l'insigne honneur et doit accepter la responsabilité de la sacrifier : voilà bien, semble-t-il, le sens de cette injonction solennelle : *Imitamini quod tractatis !* C'est toute la vie, personnelle et publique du prêtre, mise dans la dépendance et sous l'influence de sa Messe, dans l'obligation de la reproduire en action, transformée en une copie pratique du Sacrifice eucharistique. C'est "l'Action" de l'autel donnant le mouvement à toutes les actions de la vie ; c'est "l'acte principal du sacerdoce" dominant, dirigeant, entraînant dans l'unité tous les actes, publics et privés, du prêtre ; c'est le prêtre offrant en réalité le sacrifice perpétuel, *juge sacrificium*, dont une partie, la capitale, se déploie à l'autel, et dont l'autre, la plus abondante et la plus étendue, se déroule dans le temple, et au presbytère et dans la paroisse : dans le temple, à prier, à instruire, à pardonner ; au presbytère, dans le travail assidu de l'étude, interrompu par les devoirs de la charité fraternelle à remplir : dans la paroisse, auprès des enfants à catéchiser, des pauvres à secourir, des malades à visiter et de toutes les œuvres de zèle à diriger, à soutenir : partout prêtre, partout sacrificateur, s'il imite, reproduit, et continue par là même, le Sacrifice du matin, en vivant de sa vertu, de ses fruits, de ses effusions surnaturelles, constamment répandues dans son âme et dans celle de ses ouailles, appliquées fidèlement à tous leurs besoins : *Imitamini quod tractatis !*

III.—Il y a intérêt et profit à méditer de plus près ce grand enseignement de l'ordination sacerdotale.

Trois principaux devoirs, avons-nous dit, ou plutôt trois or-

dres de devoirs y sont montrés à accomplir en imitation du sacrifice célébré : ils constituent réellement toute la vie sacerdotale. Et le lien étroit avec la Messe y est exprimé en un terme très net : " Imitate ce que vous accomplissez à l'autel : *Imitamini, quod tractatis, quatenus*, de telle sorte que " c'est-à-dire : parce que, en conséquence de. Vous êtes obligés à imiter votre sacrifice dans les devoirs qui vont être énumérés : c'est une obligation née pour vous de l'honneur où vous avez été appelés, de la grâce insigne qui vous a été faite, de célébrer. En retour de cet ineffable privilège, que vous a conféré le Divin Prêtre, voici ce qu'il exige de vous : *Quatenus*.

La première obligation imposée au prêtre par la célébration du saint Sacrifice, c'est la mortification ou la purification des vices et des convoitises du vieil homme : *Quatenus mortis Dominica mysterium celebrantes, mortificare membra vestra a vitis et concupiscentiis procuretis*. — Le prêtre renouvelle sur la personne du Sauveur, par la mystérieuse mais très réelle immolation de la consécration eucharistique, le terrible sacrifice de sa Passion et de sa mort, embrassé et souffert pour ses péchés et pour ceux de son peuple : qu'il imite ce sacrifice en s'imposant tous les retranchements, tous les châtimens nécessaires à détruire le péché en lui-même et dans son peuple ; qu'il s'applique à ce rude travail de mort féconde et salutaire ! Il ne se peut que le souverain Prêtre meure seul ; il faut que son ministre secondaire, son coopérateur, meure spirituellement aussi, en tuant en lui-même les péchés dont le Christ a effacé la coulpe indélébile dans son sang et payé la dette éternelle par ses souffrances et par sa mort. C'est, en d'autres termes, l'obligation de la pureté parfaite pour le prêtre, le zèle à la défendre et un soin assidu à la rendre sans cesse plus brillante. On voit que cette obligation embrasse toute sa vie personnelle et s'étend à sa vie de pasteur : car le zèle de la pureté, la haine du péché, l'ardeur et la constance pour le détruire dans le peuple doivent compléter en lui le devoir de purification par la mortification que lui impose la mort du Christ renouvelée par lui sur l'autel.

La seconde obligation imposée au prêtre pour " imiter et reproduire le divin Sacrifice " dans sa vie, est celle de " la doctrine dont il doit faire le remède aux maux de l'esprit dont est tourmenté le peuple de Dieu confié à ses soins : *Sit doctrina vestra spiritalis medicina populo Dei*. " — Car la Messe est le grand enseignement. Outre qu'elle fait entendre la voix des prophètes et celle du Christ dans l'Épître et dans l'Évangile

surtout, n'est-elle pas le " mémorial de toutes les merveilles de Dieu ? " N'est-elle pas, ouvert devant les yeux du prêtre, le grand livre de vérité et de vie, qui est Jésus crucifié, où les droits et les perfections de Dieu, où les erreurs et les péchés des hommes, où tous les devoirs et toutes les espérances ont gravé profondément dans sa chair leur impérissable empreinte et se sont écrits en caractères de sang ?

Mais on n'est homme de doctrine que si l'on est homme d'étude. Le Sacrifice auguste oblige donc le prêtre à l'étude, lui prêche chaque jour la leçon du travail assidu ; et, en même temps, il l'incite et le pousse à livrer avec zèle au peuple de Dieu les trésors assemblés de sa science, de ses convictions, de ses enthousiasmes pour la vérité qui ne trompe pas et pour la lumière éternelle. Car, pourquoi le Christ se fait-il élever devant les regards du peuple dans les mains du prêtre ? pourquoi lui fait-il relire tout haut les enseignements du double Testament, sinon pour que le peuple chrétien soit glorieusement instruit par Dieu lui-même, préservé et ramené de l'erreur pernicieuse et mortelle pour son âme ? Que le prêtre s'instruise donc et qu'il instruisse toujours, s'il veut reproduire en sa vie l'enseignement divin du Sacrifice : *Sit doctrina vestra spiritalis medicina populo Dei !*

C'est la troisième obligation que lui impose la célébration de la Messe que de " faire de sa vie le parfum suave et reconfortant de l'Eglise du Christ : *Sit odor vitæ vestræ delectamentum Ecclesiæ Christi.* " — Dans le langage de l'Écriture les bonnes actions, les vertus, la sainteté répandent autour d'elles une bonne odeur, celle de l'exemple, qui vivifie l'atmosphère morale, qui charme et attire à les imiter : tandis que les vices et les péchés, œuvres de mort, répandent la corruption et la contagion mortelle des mauvais exemples. Mémorial de la mort du Sauveur, la Messe est aussi le vivant souvenir de sa vie, et elle redit son humilité, sa douceur, sa bonté, sa miséricorde et son infatigable dévouement aussi bien à l'honneur de Dieu qu'au salut des hommes. Ce sont ces vertus rappelées dont la Messe impose au prêtre l'estime, l'amour, la pratique soutenue et toujours plus parfaite. Elle l'oblige chaque matin à renouveler l'effort vers la perfection de ses devoirs d'état, vers cette sainteté sacerdotale, dont la vue est si agréable à Dieu et si nécessaire aux hommes. Mais, en même temps, elle le veut apôtre et ouvrier zélé de sanctification dans les âmes, les dirigeant, les aidant, les soutenant, chacune suivant sa condition, à " devenir parfaites comme le Père céleste est parfait. "

C'est par l'accomplissement de ce double devoir, " de l'instruction et de l'exemple ", conclut la haute leçon du Pontife consécrateur, que le prêtre satisfera à l'obligation d'imiter et de reproduire son Sacrifice et " d'édifier, d'accroître la maison spirituelle, c'est-à-dire la famille de Dieu : *Ut prædicatione et exemplo ædificetis domum, id est familiam Dei.* "

Obligation grave, obligation sacrée, obligation urgente, puisqu'elle est sanctionnée par la récompense éternelle pour ceux qui y sont fidèles et par la condamnation sans retour pour ceux qui la négligent : *Quatenus*, reprend encore le Pontife : *Imitamini quod tractatis... quatenus*, de telle sorte que ni vous ni moi ne soyons punis parce que vous n'aurez pas imité et reproduit votre Sacrifice : vous, pour vous être ingérés dans cet auguste ministère qui vous astreignait à ce devoir capital, sans le vouloir accepter et réduire en pratique ; moi, pour vous y avoir élevés sans m'être assuré si vous étiez capables de le comprendre et de l'accomplir : *Quatenus nec nos de vestra provectione, nec vos de tanti officii susceptione, damnari a Domino, sed remunerari potius mereamur !*

## RETRAITE MENSUELLE

### Méditation et examen sur la mort.

Il sera très bon en cette fin d'année de méditer un peu sur la mort et ses leçons, pour apprendre à mépriser de plus en plus les choses de ce monde.

#### I. — Notre mort.

1. *Je mourrai une seule fois. — Statutum est hominibus semel mori.* (Hebr. IX, 27.)

Donc, d'un seul moment dépend mon éternité ! Si je fais une bonne mort, le bonheur du ciel sera mon partage pour l'éternité ; si, au contraire, je fais une mauvaise mort, les tourments seront ma part pour l'éternité.

Si je fais une bonne mort, peu importe que j'aie eu plus ou moins d'éclat aux yeux des hommes ;... que mes fonctions aient été plus ou moins élevées ;... que le succès ait couronné mes entreprises, ou non.

Et si je fais une mauvaise mort, que me servira la gloire humaine ?... L'estime des hommes ?... la louange ?... les applau-



dissement ?... Le talent ?... le génie ?... Bien plus, mon sacerdoce même ?

Donc, toute ma vie devrait être une préparation à la mort selon la parole de St Augustin : telle vie, telle mort.

Ma vie peut-elle me donner sûrement la confiance que ma mort sera précieuse aux yeux de Dieu ?

2. *Ignore les circonstances de ma mort.*

Quand mourrai-je ? — Je l'ignore,

Où mourrai-je ? — Je l'ignore,

Comment mourrai-je ? — Je l'ignore.

Quelle sera la cause de ma mort ? — Je l'ignore.

Je puis mourir subitement, comme tant d'autres prêtres. Je dois donc être toujours prêt à mourir. C'est la recommandation si fréquente du Sauveur, la conclusion de presque toutes ses paraboles : *Ergo estote parati.*

A ce moment où je fais cette méditation, suis-je préparé ?... Voudrai je mourir dans l'état où je suis maintenant ?... N'ai-je rien dans ma conscience qui à l'heure de ma mort, puisse me causer du trouble ?... Je m'ouvrirai aussitôt de cela à mon confesseur, car peut être plus tard, il ne sera plus temps.

Mes affaires temporelles sont-elles en ordre ?...

Mes dettes sont-elles acquittées ?...

O mon Jésus ! donnez-moi la lumière pour comprendre ce coup définitif de la mort ; — donnez-moi la force pour faire une bonne préparation à la mort, qui ne viendra qu'une seule fois ! — Que ma vie y soit une continuelle préparation.

## II. — Les leçons de la mort.

1. Apprends, ô prêtre, de ce cadavre infect : *opes deliciasque contemnere, et naturæ appetitiones vilibus et abjectis rebus placare.* N'ai-je pas peut-être trop de soin et de recherche pour le lit ; ... le vêtement ; ... le luxe des appartements ; ... tout cet appareil qui flatte le corps ?...

2. Apprends : *vanas mundi cupiditates, ac turpes libidinum motus, quantum fieri poterit, sentire quidem, an saltem contemnere !* Que de morts éternelles par suite des passions ?

N'ai je jamais consenti aux mouvements déréglés de la chair, aux aiguillons de la sensualité ; qui ont mis en danger ma sainteté sacerdotale ?

3. Apprends : *animam ab iis rebus, quas mundus tantopere admiratur, quam longissime abducere.*

Les hommes se repaissent des honneurs, de la renommée de la réputation ; êtes-vous du nombre de ces insensés ? Envies-tu les dignités, les charges honorables, les louanges, le

approbations ? Es-tu persuadé que tout n'est que vanité ?

4. Apprends : *voluntariam obedientiam*. — Ton cadavre sera la merci de chacun, qui pourra le porter où bon lui semblera, l'habiller de telle façon ou de telle autre, sans aucune résistance de sa part. Apprends donc de là, à te soumettre aussitôt à toute autorité légitime, au bon plaisir de tes Supérieurs, à leurs moindre désirs. O mon âme, as-tu eu ces dispositions, les as-tu maintenant ?

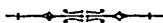
5. Apprends, du silence morne qui entourera ta couche funèbre et ton tombeau : *sirepitum verborum, quibus forsitan nunc te exaltant homines, spernere*.

N'as-tu pas estimé les louanges humaines, au point qu'à la seule pensée d'être quelque peu considéré, tu ne te possèdes plus de bonheur : tandis que le moindre mépris te décourage ? Rappelez-vous ces paroles du St Esprit : *Vanitas vanitatum et omnia vanitas*.

O Prêtre, mon Frère, si tu veux faire un sérieux amendement dans ta vie, recherche avec confiance les vrais trésors du ciel, les véritables dignités, la gloire et les joies perpétuelles qui te seront donnés en retour de ces vanités mensongères que tu auras quittés pour l'amour de Jésus.



## L'Archiconfrérie du Très Saint Sacrement



Il y a longtemps que nous n'avons entretenu nos lecteurs de cette belle Œuvre : elle n'en poursuit pas moins ses progrès incessants, suscitant partout un élan admirable de foi et de piété envers l'adorable Eucharistie.

Les adhésions individuelles ont été innombrables au cours de l'année qui finit. Presque tous les abonnés du *Petit Messager* se font un honneur et une joie de s'enrôler au service du Dieu de l'autel, dès qu'ils connaissent les avantages et les grâces de l'adoration eucharistique. Et nous savons que, dans bien des paroisses, le tabernacle, jusqu'alors déserté, est entouré maintenant d'une cour fidèle d'adorateurs, rivalisant de piété et de zèle pour l'honneur de Jésus-Hostie.

Ce qui est mieux encore, les pasteurs eux-mêmes, appartenant pour la plupart à l'Œuvre des Prêtres-Adorateurs, donnent l'initiative du mouvement, et, en érigeant l'Archicon-

frérie dans leurs paroisses, en font autant de centres secondaires, ayant une organisation et une vie distinctes. Dès lors, la paroisse toute entière, sous la direction de ses prêtres, se dévoue d'une manière spéciale au culte de l'adorable Eucharistie : et qui pourra dire les grâces de conversion, de sanctification, de persévérance, que Jésus répand en retour sur les âmes ; les faveurs même temporelles qu'il se plaît à accorder à leurs prières ?

Voici, depuis quelques mois, la liste des nouvelles paroisses agrégées à l'Archiconfrérie.

- St Méthode du Lac St-Jean. Curé : Rév. Mr Eug. Hébert.  
 Collège de Joliette. Supérieur : R. P. Beaudry, C. S. V.  
 St Marcellin des Escoumains, (Saguenay) Curé : Rév. Mr Ed. Boily.  
 Ste Anne de Bellevue, diocèse de Montréal. Curé : Rév. Mr G. Chèvrefils.  
 St Paul de Mille-Vaches (Saguenay) Curé : Rév. Mr J. Perron.  
 Sacré Cœur de Port Lambton, Ont. Curé : Rév. P. L. E. Cherrier, C. S. B.  
 Saint-Prime du Lac St-Jean. Curé : Rév. Mr J. E. Lauriot.  
 Ste Agnès de Charlevoix, Curé : Rév. Mr Louis Gagnon.  
 Sacré-Cœur de Marie (Lac St Jean) Curé : Rév. Mr J. E. Renaud.  
 Anse-Saint-Jean (Co Chicoutimi) Curé : Rév. Mr Jean Pelletier.  
 Ste Anne de Chicoutimi, Curé : Rév. Mr J. E. Lemieux.  
 Saint-François-Xavier (Co Charlevoix) Curé : Rév. Mr J. F. Renaud.  
 Saint Joseph d'Alma (Lac St-Jean) Curé : Rév. Mr H. Lavoie.  
 Notre-Dame de Roberval (Lac St-Jean) Curé : Rév. Mr J. G. Paradis.  
 St Alexis de Grande-Baie (Co Chicoutimi) Curé : Rév. Mr Jos. Roy.  
 St Louis (Ile aux Coudres) Curé : Rév. Mr O. Lavoie.  
 St Bruno du Lac St Jean, Curé : Rév. Mr J. C. Larouche.  
 Sacré-Cœur de Jésus (Tadoussac) Curé : Rév. Mr M. Tremblay.  
 Baie Sainte-Claire (Anticosti) Curé : Rév. Mr Ph. Tremblay.  
 Saint-Thomas d'Aquin (Lac St-Jean) Curé : Rév. Mr G. Bilodeau.  
 Baie Saint-Paul (Co Charlevoix) Curé : Rév. Mr J. Dumas.  
 Saint-Placide (Co Charlevoix) Curé : Rév. Mr J. M. Boily.  
 Saint-André (Lac St-Jean) Curé : Rév. Mr P. Bouchard.  
 L'Enfant-Jésus (Mile End) Montréal, Curé : Mr G. Lepailleur.

De toutes ces paroisses, et de toutes les autres affiliées précédemment, arrivent les plus consolantes nouvelles sur la ferveur des Associés et leur empressement à l'exercice de l'Adoration. Citons ici, pour exemple, la paroisse de Bienville, dont le curé nous écrit, à la date du 8 novembre :

Je vous envoie ce matin les Bulletins d'adoration pour le mois dernier. Le nombre d'heures enregistrées est de 800, mais je suis certain qu'il y a un grand nombre de personnes qui font aussi sou-

vent des heures au pied du Saint Sacrement, et qui ne les inscrivent pas sur les bulletins.

Il y a maintenant trois ans, avec Novembre, que l'œuvre de l'adoration mensuelle est établie à Bienville et je ne puis que remercier du plus profond du cœur le Dieu de l'Eucharistie, du succès remporté. Il n'y a pas eu de défection, et le courage et la bonne volonté des adorateurs se sont toujours maintenus dans un état de grande ferveur.

L'Exposition du Saint Sacrement que nous avons le bonheur d'avoir toute la journée du premier vendredi du mois, contribue pour beaucoup, j'en suis assuré, au bon fonctionnement de notre chère Œuvre.

Nous avons toujours, le soir du premier vendredi, l'heure publique d'adoration qui vient couronner cette délicieuse journée. L'assistance à cet exercice est toujours nombreuse (250 à 300 personnes); la ferveur bien grande. Le programme musical, des mieux choisis, est toujours parfaitement exécuté par quelques dévouées demoiselles enfants de Marie, et membres non moins zélées de l'œuvre de l'Adoration mensuelle. Que Jésus Hostie leur rende abondamment ce qu'elle font pour la gloire de son adorable Sacrement !

Puisse Notre-Seigneur au tabernacle, être content de ce que nous faisons ici pour son amour !

Le *Petit Messager du Très Saint Sacrement* n'est pas étranger à ces heureux résultats, et MM. les curés nous expriment souvent leur satisfaction pour le concours que prête à leur zèle cette pieuse publication. Nous voudrions qu'à l'occasion de l'année nouvelle, les paroisses où le *Messager* n'est pas encore répandu eussent leurs zélatrices, désignées, par le curé lui-même, pour recruter des lecteurs à cette revue. Qu'on se souvienne que la piété eucharistique, pour être solide et durable, a besoin d'être alimentée par de saintes lectures, qui fassent connaître et estimer de plus en plus le Don de Dieu.

Nous rappelons ici les conditions si faciles auxquelles tout chrétien peut faire partie de l'Archiconfrérie, et participer à ses très nombreuses indulgences :

1. Faire inscrire ses noms et prénoms dans le Régistre de l'Œuvre.

2. S'engager, sans obligation de conscience, à faire *une heure d'adoration par mois*, à n'importe quel jour et heure, en présence du Très Saint Sacrement.

N. B. On peut se procurer à nos Bureaux des notices détaillées de l'Œuvre, donnant l'énumération complète des indulgences, la formule de consécration dont peuvent se servir les nouveaux Agrégés, etc. — Prix, franco par la poste : 3 cents ; la douzaine, 20 cts.



## COTISATIONS RECUES

## PENDANT LE MOIS DERNIER.

Nos 3 : \$ 1.00. — 4 : \$ 1.00. — 29 : \$ 1.00. — 33 : \$ 1.00. — 41 : \$ 1.00. — 42 : \$ 1.00. — 79 : \$ 1.00. — 89 : \$ 1.00. — 93 : \$ 1.00. — 100 : \$ 1.00. — 129 : \$ 1.00. — 131 : \$ 1.00. — 146 : \$ 1.00. — 155 : \$ 1.00. — 179 : \$ 1.00. — 229 : \$ 0.50. — 246 : \$ 1.00. — 259 : \$ 1.00. — 288 : \$ 1.00. — 292 : \$ 1.00. — 314 : \$ 1.00. — 343 : \$ 1.00. — 367 : \$ 1.00. — 375 : \$ 1.00. — 418 : \$ 1.00. — 423 : \$ 0.50. — 427 : \$ 1.00. — 429 : \$ 1.00. — 459 : \$ 1.00. — 472 : \$ 1.00. — 599 : \$ 1.00. — 619 : \$ 0.50. — 655 : \$ 1.00. — 680 : \$ 1.00. — 715 : \$ 1.00. — 716 : \$ 1.00. — 741 : \$ 1.00. — 761 : \$ 1.00. — 780 : \$ 1.00. — 785 : \$ 1.00. — 792 : \$ 1.00. — 804 : \$ 1.00. — 838 : \$ 1.00. — 841 : \$ 2.00. — 897 : \$ 1.00. — 911 : \$ 1.00. — 915 : \$ 1.00. — 916 : \$ 1.00. — 926 : \$ 1.00. — 964 : \$ 1.00. — 1078 : \$ 1.00. — 1092 : \$ 1.00. — 1098 : \$ 1.00. — 1121 : \$ 0.50. — 1125 : \$ 1.00. — 1135 : \$ 1.00. — 1141 : \$ 1.00. — 1143 : \$ 1.00. — 1186 : \$ 1.00. — 1194 : \$ 2.00. — 1195 : \$ 1.00. — 1232 : \$ 2.00. — 1242 : \$ 1.00. — 1247 : \$ 1.00. — 1248 : \$ 1.00. — 1249 : \$ 1.00. — 1255 : \$ 1.00. — 1256 : \$ 1.00. — 1269 : \$ 1.00. — 1270 : \$ 1.00. — 1279 : \$ 1.00. — 1281 : \$ 1.00. — 1326 : \$ 0.50. — 1334 : \$ 1.00. — 1347 : \$ 1.00. — 1372 : \$ 1.00. — 1413 : \$ 1.00. — 1421 : \$ 1.00. — 1445 : \$ 1.00. — 1447 : \$ 0.50. — 1453 : \$ 1.00. — 1469 : \$ 1.00. — 1473 : \$ 0.50. — 1478 : \$ 0.50. — 1484 : \$ 1.00. — 1520 : \$ 1.00. — 1526 : \$ 1.00. — 1534 : \$ 1.00. — 1567 : \$ 1.00. — 1641 : \$ 0.50. — 1650 : \$ 1.00. — 1662 : \$ 1.00. — 1663 : \$ 0.50. — 1665 : \$ 1.00. — 1666 : \$ 1.00. — 1667 : \$ 1.00. — 1668 : \$ 1.00. — 1670 : \$ 1.00. — 1674 : \$ 0.50. — 1676 : \$ 0.50. — 1335 : \$ 1.00. — 1338 : \$ 1.00.

## Recommandations aux Prières

Prier pour que le règne eucharistique de Jésus s'établisse pendant le siècle qui va s'. — La préparation et la célébration saintes de la fête de Noël. — Les retraites qui se préchent en diverses paroisses. — La diffusion des œuvres eucharistiques, en particulier de l'Association des Prêtres-Adorateurs, de l'Archiconfrérie du Saint Sacrement pour les fidèles, et du *Petit Messenger*. — Plusieurs Confrères malades. — La conversion de quelques prêtres oublieux de devoirs de leur état. — La réparation pour tous les sacrilèges commis pendant l'année. — La paix et l'union dans plusieurs paroisses. — Toutes les intentions recommandées sur les *libellums* du mois dernier.



CALENDRIER  
DU TRÈS SAINT SACREMENT  
Pour l'année 1901

La plupart de nos amis connaissent déjà ce pieux et joli Calendrier, auquel ils ont fait l'année dernière un si bon accueil. Il s'offre à eux cette année encore pour leur parler de l'adorable Sacrement et en alimenter le souvenir dans leur esprit et dans leur cœur. — Sur un carton lithographié en sept couleurs, et dont le centre est un ostensorio rayonnant d'un très bel effet, est fixé le bloc du Calendrier, contenant autant de feuillets qu'il y a de jours dans l'année. Chaque feuillet contient, outre l'indication de la fête du jour, une sentence sur la Sainte Eucharistie, tirée d'un des auteurs qui ont le mieux écrit de ce grand mystère. *Les sentences ont été, cette année, entièrement renouvelées.*

Prix . . . 25 cents.

Quiconque prend 5 Calendriers en reçoit un sixième gratis.

Le Calendrier sera prêt à être expédié vers le 15 Décembre. — On peut donner ses commandes dès maintenant.

Specimen des feuillets du Calendrier

Jeudi

4

JEUDI-SAINT.

O Cénacle ! où es-tu ? O Table sainte, qui portas le Corps consacré de Jésus ! O foyer divin que Jésus alluma sur le mont Sion, brûle, étends ta flamme, embrase le monde !  
*P. Eymard.*

AVRIL

PRIX DE FAVEUR  
POUR LES  
Abonnés du "Petit Messenger"

Pour permettre à tous nos abonnés de se procurer ce joli Calendrier, nous avons le plaisir de leur offrir une réduction spéciale. — Nous pourrions donc le leur envoyer franco par la poste au prix de 20 cents au lieu de 25, ou 5 Calendriers pour \$ 1.00. Il est entendu que seuls les abonnés du *Petit Messenger* ont droit à cette réduction.

UNE NOUVEAUTE

Outre le Calendrier ci-dessus, nous en avons cette année un autre, de forme différente et de toute beauté, exécuté à Paris. L'espace nous manque pour en faire la description, mais nous sommes certains d'avance qu'il sera admiré par tous ceux qui le recevront. Nous l'enverrons franco par la poste au prix de 40 cents.